

Commune de MONTBOUCHER

BULLETIN N° 3

Janvier – février 2021



Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

©Commune de Montboucher

Le contexte de cette nouvelle année m'empêche de vous présenter mes vœux de manière chaleureuse et conviviale. Il me prive aussi de voir vos sourires sur vos visages.

En cette période troublée, en mon nom et en celui du conseil municipal je vous présente plus particulièrement des vœux de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Je formule également des vœux de bonheur, de réussite, de paix et de bienveillance pour chacune et chacun d'entre vous.

Malgré la situation, j'ai une foi solide en un avenir meilleur pour notre commune, grâce à notre travail et à notre engagement collectif. Avec comme cap et guide les valeurs de solidarité, de proximité et d'écoute, l'équipe municipale continuera à œuvrer au quotidien pour le dynamisme de la commune et le bien être des montboucherois.

Formons l'espoir d'un retour rapide aux jours heureux, aux bises qui claquent sur les joues et aux poignées de mains qui s'échangent.

Marc Ferrand

Nouveau Conseil Municipal

Suite aux démissions conjointes de Jean Marc Vellard et de Laurence Coulaud, respectivement aux postes de Maire et 1° adjointe, Le conseil Municipal a procédé le 08 Janvier à de nouvelles élections du bureau :

Maire : Marc Ferrand,

1° Adjointe : Laurence Landrevie en charge de l'école et des affaires sociales,

2° adjoint : Laurent Echard en charge de l'information, communication, nouvelles technologies et environnement,

3° adjoint : Goulven Duboeuf en charge de la vie associative, sport, culture, santé, loisirs, tourisme

En Bref....

- Désormais la mairie est ouverte au public les **lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30,**
- Nous souhaitons la bienvenue au nouveau cantonnier, Daniel Bissarège et la nouvelle cantinière Murielle Lhéritier,
- Un certain nombre de panneaux routiers ont été remplacés,
- Et un nouveau store a été commandé pour la salle des fêtes
- La déchetterie est désormais fermée par arrêté municipal : le risque de la voir s'effondrer sur la route était trop grand. Une solution de rechange est à l'étude.

Vaccination CoVid

Organisation de la campagne vaccinale dans le département de la Creuse

La campagne de vaccination a démarré dans la Creuse le 5 janvier et 1054 personnes ont été vaccinées à ce jour, dont 568 professionnels et 486 personnes âgées en Ehpad. Cette campagne va s'intensifier selon les modalités suivantes :

1- Le public éligible à la vaccination

Les personnes aujourd'hui concernées sont :

- les personnes âgées résidant en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et USLD (unités de soins longue durée) ;
- les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suites et de réadaptation, et hébergées en résidences autonomie, résidences services, petites unités de vie ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants ;
- les personnes vulnérables en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés ;
- l'ensemble des professionnels de santé de plus de 50 ans ou ayant un facteur risque ;
- les pompiers et les aides à domicile de plus de 50 ans.

À partir du 18 janvier 2021, le périmètre de la vaccination s'élargit et s'ouvre à toutes les personnes de plus de 75 ans.

2- Les modalités pratiques pour se faire vacciner

Pour toute personne éligible, les rendez vous pourront commencer à être pris dès le 14 janvier auprès de l'un des trois centres de vaccination aujourd'hui ouverts : Guéret, Aubusson et La souterraine.

Ces prises de rendez-vous sont pour le moment uniquement par téléphone aux numéros suivants :

- **Centre de Bourganeuf : 05 55 51 55 71**

Les créneaux d'accueil pour les rendez-vous seront donnés au moment de l'appel auprès de ces standards. En effet, les plannings peuvent varier en fonction des disponibilités médicales et il est impossible de les communiquer à l'avance de façon fiable.

Pour rappel : le port du masque reste obligatoire sur tout le département de la Creuse et le couvre-feu est fixé à 18h00 jusqu'à nouvel ordre

Brutisses et Eco-Hameau

La ferme des Brutisses :

Malgré un retard dans les travaux dû à la crise sanitaire, ils ont avancé et il n'en reste plus qu'un tiers à terminer. Quant au budget, l'équipe municipale a veillé, il n'y a donc pas de dépassement conséquent.

L'éco hameau :

Les travaux d'aménagement sont quasiment terminés, y compris l'installation des candélabres. Le conseil a d'ores et déjà décidé de mettre en vente les parcelles au prix de 12€ le m². Un panneau sera installé pour en faire la promotion.

Site Web

**Prochainement ouverture du site Web
de la commune :**

<https://montboucher23.fr>



Les artisans, commerçants et associations qui souhaitent apparaître sur le site, merci de nous contacter

Une urgence ? Un problème ?
Appeler la Mairie au **05.55.64.12.87**
ou envoyer un mail à **montboucher@orange.fr**
Ou **mairedemontboucher@gmail.com**

Directeur de Publication : Marc Ferrand
Rédacteurs : G.Duboeuf, T.Buisson, L.Echard